

PCC 06 : FIN DE CHANTIER ET ACHEVEMENT DES MARCHES

OBJECTIFS :

- Comprendre les enjeux de la réception des travaux et en maîtriser les procédures
- Être capable de gérer les étapes du parfait achèvement de l'ouvrage
- Assurer, dans des conditions optimales, la livraison et la mise en service du bâtiment

PUBLIC :

- Responsables techniques de constructeurs de maisons individuelles, chargés d'opérations de promotion-lotissement, agents de syndicats de copropriétés

PRÉREQUIS APPRENANTS :

- Maîtriser les missions du montage d'opérations

MÉTHODES ET OUTILS PÉDAGOGIQUES :

- Alternance d'apports pédagogiques, d'études de cas et d'échanges intégrant le vécu des stagiaires : le formateur illustre les notions nouvelles abordées à partir d'exemples issus de sa propre expérience et sélectionnés selon le profil des stagiaires, ou à partir des témoignages des stagiaires. Cette approche ancrée dans le quotidien professionnel permet une assimilation concrète des règles et des savoir-faire.
- Utilisation d'un diaporama animé
- Un support pédagogique de qualité constitué par un fonds documentaire spécifique et des documents ressources sera remis à chaque participant

MODALITES D'ÉVALUATION :

- Mise en situation sur exemples illustratifs
- Analyse des articles pertinents de la norme NF P 03-001
- QCM de fin de session : les acquis seront validés à partir de 12/20.

VALIDATION :

- Une attestation de formation sera délivrée aux apprenants à l'issue de la formation

FORMATEUR :

- Spécialisé dans le droit de la construction, les aspects juridiques et contractuels des opérations, les problématiques de sécurité et d'environnement liées à l'acte de construire

Référent pédagogique : François ESCOFFIER

DEROULÉ PÉDAGOGIQUE :

Réceptionner les travaux : dans quel objectif ?

- L'acceptation unilatérale de l'ouvrage par le maître de l'ouvrage
- La clôture du contrat de travaux
- Les effets de la réception (transfert de garde, point de départ des garanties-pénalités-solde financier)
- La spécificité des opérations traitées en marchés séparés

Connaître les procédures de réception

- La demande de réception, les convocations aux opérations préalables
- Les visites de réception : déroulement, points de contrôle, mentions du PV
- Le rôle du maître d'œuvre dans le processus de réception
- La décision de réception (avec ou sans réserve) et la date
- Les problématiques « techniques » : nettoyage final, accord des concessionnaires avant branchements...

Identifier le périmètre et les actions possibles au titre de l'année de parfait achèvement

- La gestion de la levée des réserves
- Le traitement des dommages apparus en cours de première année
- Les essais restant à réaliser
- L'achèvement financier du marché : décompte général, gestion et libération des sûretés financières (retenue de garantie, caution bancaire), litiges et réclamations
- Les documents post-réception : dossier des ouvrages exécutés (DOE), dossier d'intervention ultérieure (DIU), dossier de maintenance des lieux de travail (DMLT), livrets d'utilisation...

**Contact :**

Emmanuelle ESCOFFIER : Référent formation

✉ e.escoffier@credef.fr - ☎ : 06 32 06 18 45

Marion SIMONUTTI : Référent administratif

✉ m.simonutti@credef.fr - ☎ 04 78 30 87 87

DEROULÉ PÉDAGOGIQUE :**Finaliser l'opération et enclencher l'exploitation de l'ouvrage : les étapes et documents clés**

- La collecte des différents quitus
- Les procédures finales du code de l'urbanisme : déclaration d'achèvement et de conformité des travaux, attestation « handicapés »...
- Les bilans de l'opération : fiche récapitulative, ratios...
- Le solde des marchés des prestataires intellectuels
- La remise de l'ouvrage aux occupants, aux gestionnaires
- Les garanties de bon fonctionnement et décennale
- La mise en place des contrats d'entretien-maintenance et des assurances après réception
- L'archivage des documents

DURÉE :

- Durée : 1 jour (7 heures de formation)
 - Horaires : 9h00 – 17h30 (pause déjeuner : 1h30)
- Pour connaître les dates planifiées ou organiser cette formation dans vos locaux, contactez-nous. Délai de mise en œuvre : 1 à 2 semaines*

TARIF :

- 590 € HT

Nous vous informons que le référent handicap se tient à votre disposition afin de prendre en compte les spécificités de votre handicap et de déterminer les éventuels aménagements ou dispositions à mettre en place.

Courriel : formation@credef.fr

Tél : 04.78.30.87.87